

Découvrez le bon plan de l'été : **LE PASS TOURISME**
Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne



**PLUS DE VISITES,
PLUS DE BONS PRODUITS,
PLUS D'ÉCONOMIES !**

Du 1er juin au 30 septembre 2021

Le passeport pour les sites et boutiques incontournables de la destination :
**38 OFFRES PRIVILÈGES, 10% DE RÉDUCTIONS EN BOUTIQUES,
DES RÉDUCTIONS SUR LES ENTRÉES.**

Graphiste : Lisa Mitteau - Lm Graphic Design

Cet été, faites le plein de découvertes à prix réduits avec le Pass Tourisme Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne 2021 !

Les territoires du Val de Garonne, de la Guyenne et de la Gascogne se situent au Nord-Ouest du Lot-et-Garonne, entre vignes et vergers des coteaux de Duras, aux pins des Landes de Gascogne, en passant par la vallée de la Garonne et la vallée du Dropt.

→ **C'est quoi le Pass tourisme Pays V3G ?**

Le Pass tourisme Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne est un passeport donnant accès à 38 offres touristiques du territoire à prix réduits !

Il prend la forme d'un dépliant présentant les offres et réductions des partenaires touristiques.

Il permet à son détenteur et aux personnes qui l'accompagnent de profiter de prix réduits sur des entrées pour des sites touristiques et activités de loisirs et de bénéficier de 10% de réduction dans les boutiques des producteurs, vigneronns et épiceries fines.

Pour plus de visites, plus de bons produits et plus d'économies !

→ **Combien coûte le Pass tourisme ?**

2€ seulement !

Votre pass tourisme sera très vite rentabilisé !

→ **Qui peut en bénéficier ?**

Tout le monde !

- Pour ceux qui souhaitent faire le plein de découvertes tout au long de l'été !

- Pour les habitants du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne (Val de Garonne Agglomération, Communautés de Communes des Coteaux et Landes de Gascogne, Communautés de Communes du Pays de Duras, Communautés de Communes du Pays de Lauzun)

- Pour les visiteurs

➔ **Comment utiliser le Pass Tourisme en Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne ?**

- Sur présentation du Pass Tourisme à l'entrée des sites partenaires, le détenteur du Pass Tourisme et les personnes qui l'accompagnent bénéficient de l'offre privilège
- Les réductions s'appliquent dans la limite de deux tarifs adultes et de trois tarifs enfants
- Les avantages du Pass Tourisme sont effectifs du 1er juin au 30 septembre 2021
- Les avantages peuvent être utilisés en illimité

En solo ? Achetez 1 pass tourisme et profitez des 38 offres en illimité

Vous êtes en couple ? Achetez 1 pass tourisme et profitez des 38 offres en illimité

Vous êtes une famille ? Achetez 1 pass tourisme et profitez des 38 offres en illimité

Attention, les tarifs adultes peuvent commencer à partir de 12 ans et +. Pour une famille avec des enfants de plus de 12 ans, privilégiez l'achat de 2 Pass tourisme.

➔ **Quelles sont les 38 offres privilèges ?**

Les 38 offres touristiques seront dévoilées dès le 1^{er} juin !

Au programme :

- Activités en pleine nature : balade en vélo, balade en bateau et canoé, jeux gonflables sur l'eau, balade en calèche, découverte des jardins,
- Visites guidées
- Boutiques de producteurs (pruneaux, produits de canard gras, miels...) et productions de vins AOP Côtes du Marmandais, AOP Côtes de Duras et AOP Buzet.

➔ **Où récupérer mon Pass tourisme ?**

- Dans tous les Offices de Tourisme du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne : Marmande, Tonneins, Duras, Casteljaloux, Lauzun, Miramont-de-Guyenne et Allemans-du-Dropt

Contact :

Office de Tourisme du Val de Garonne

11 rue Tourpinerie

47200 MARMANDE

05 53 64 44 44

A partir du 1er juin 2021 et ce jusqu'au 30 juin 2021, venez récupérer en exclusivité pour les habitants des 107 communes du Pays Val de Garonne Guyenne Gascogne, votre Pass Tourisme GRATUITEMENT sur présentation d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois.